



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président Faure Gnassingbé porte la Holding d'Etat TOGO INVEST Corporation sur les fonts baptismaux,

Lomé-29 mai 2013- Le Chef de l'Etat togolais, Faure Essozimna Gnassingbé a lancé officiellement le 28 mai 2013 à Lomé, une Holding d'Etat dénommée TOGO INVEST Corporation. Dotée d'un capital de 20 milliards de FCFA, libéré au quart, TOGO INVEST a pour principale mission d'assurer la réalisation d'un important projet de corridor de transport, reliant le Port autonome de Lomé à Cinkassé, la frontière septentrionale, sur une distance d'environ 760 km.

Créée par décret pris en Conseil des ministres le 14 novembre 2012, suite aux recommandations du Conseil Présidentiel pour l'investissement, TOGO INVEST a pour actionnaire unique l'Etat togolais et sera chargée de nouer des partenariats public-privés pour la construction d'un chemin de fer, d'un réseau routier viable, d'un terminal minéralier ainsi que d'autres infrastructures qui accéléreront le développement économique et social le long du corridor. Une centrale thermique et un réseau de télécommunication à larges bandes intégré au chemin de fer viendront compléter le dispositif.

« Il est temps pour le Togo de profiter de sa situation géographique, de sa position stratégique. Le potentiel est là. Le corridor nous permet de le réaliser » a déclaré le Président Faure Gnassingbé au cours de la cérémonie de lancement à laquelle participaient l'homme d'affaire nigérian Dangote et le patron français Claude Peyrot qui sont membres du Conseil d'administration de TOGO INVEST Corporation.

La création de TOGO INVEST s'inscrit dans le cadre d'un programme économique ambitieux qui vise à pousser le Togo d'ici 2015 vers un taux de croissance à deux chiffres. Selon le Chef de l'Etat togolais « l'originalité du projet est que ce chemin de fer ne servira pas seulement pour le transport des minerais, mais il nous permettra de développer véritablement notre économie. Et ce chemin de fer sera financé par des ressources minières que nous avons pendant longtemps négligées ou que nous n'avons pas pu exploiter, parce que la rentabilité n'était pas assurée ».

Le projet de création d'un corridor de développement au Togo a par ailleurs une portée sous-régionale. Il permettra notamment aux pays de l'hinterland, en quête de débouchés maritimes d'acheminer différents types de frêt au départ et à destination du Port autonome de Lomé.

L'organisation et le fonctionnement de TOGO INVEST sont calqués sur les modèles des holdings d'Etat des pays de l'OCDE et accordent une place centrale à la transparence et à la rigueur dans la gestion.



Peu avant l'ouverture de la première réunion du Conseil d'administration, le Chef de l'Etat togolais a exhorté les parties prenantes à faire de TOGO INVEST un modèle en matière de gouvernance d'entreprise. « Si cette holding n'est pas gérée en respectant les critères internationaux, il est sûr que nous ne pourrions pas attirer les investisseurs. Nous ne pouvons pas compter sur les ressources budgétaires pour financer de tels investissements. Nous aurons besoin de l'apport des investisseurs privés. Mais ils ne viendront pas si nous sommes continuellement dans l'instabilité et dans les désordres sociaux. Ils ne viendront pas s'ils ne trouvent pas une main d'œuvre qualifiée dans notre pays», a indiqué le Président Faure Gnassingbé. C'est un projet apparemment économique, mais il est transformateur pour notre pays, a-t-il conclu. FIN.

Background

Le programme économique du gouvernement 2011-2015 est placé sous le sceau de l'accélération de la croissance, de la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale dans un contexte qui reste marqué par un taux de pauvreté élevé (58,7%), un taux de chômage qui est de l'ordre de 3,5% et le sous-emploi qui est estimé 29,1%. Autant d'indicateurs qui maintiendront le Togo, si rien n'est fait, dans la catégorie des PMA, jusqu'en 2030.

Une thérapie de choc s'impose donc comme une nécessité si le Togo veut parvenir à un taux de croissance bien supérieur au taux de 7%, le minimum requis selon les experts en développement pour inverser de manière significative les tendances en matière de lutte contre la pauvreté.

Au terme d'une évaluation minutieuse de la situation, le Conseil présidentiel pour l'investissement mis par le Chef de l'Etat togolais en janvier 2011, avait préconisé dans cette optique une approche basée sur le modèle du **corridor de développement**. La position géographique du Togo qui dispose du seul port en eau profonde de la sous-région ouest-africaine représente de ce point de vue un atout stratégique.

TOGO INVEST qui vient de voir le jour, prendra des investissements et des actifs dans diverses sociétés privées pour aider le gouvernement togolais à réaliser le corridor de développement.

Avec son statut de Holding d'Etat, TOGO INVEST est placé sous le régime de la loi N° 90-26 du 4 décembre 1990 portant réforme du cadre institutionnel et juridique des entreprises publiques. Elle sera également régie par l'acte uniforme de Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Présidé par M. Barry Moussa Barqué, le Conseil d'Administration de TOGO INVEST est composé de sept membres :



- Sir Sam JONAH(Ghana)
- Claude PEYROT (France)
- Alhaji Aliko DANGOTE(Nigeria)
- Monsieur Thulani GCABASHE(Afrique du Sud)
- Monsieur Barry Moussa BARQUE(Togo)
- Monsieur Ignace CLOMEGAH(Togo)
- Monsieur Seth Kokou GOZAN(Togo)